

École Supérieure  
Domaine Social Valais  
Mémoire pour l'obtention du diplôme ES de maîtresse socioprofessionnelle

## **L'adaptation de la place de travail pour une personne autiste dans un atelier d'occupation**



**Aline Gillioz**

Référente thématique : Brigitte Martinal-Bessero

Filière ES – Formation PTA – Promotion 2013

Année académique 2015-2016

Sion, janvier 2016

### **Résumé de la recherche**

La recherche porte sur l'adaptation des places de travail pour les personnes souffrant d'autisme. Elle s'intéresse aux diverses approches d'interventions afin de pallier les principales difficultés qui sont handicapantes pour ce type de population.

L'enquête expose notamment des solutions d'adaptation en fonction des difficultés liées à la pathologie, afin d'améliorer leur bien être. Ce travail met également en lumière les adaptations spécifiques à la place de travail que les professionnels qui accompagnent des personnes avec des troubles autistiques peuvent leur offrir.

Les résultats de l'enquête montrent qu'il n'y a pas de recette miracle à appliquer. Les professionnels utilisent le meilleur dans chaque méthode et adaptent des moyens individualisés afin de répondre au mieux aux besoins des travailleurs souffrant d'autisme.

### **Mots clés**

Autisme - Ateliers protégés – Méthodes - Place de travail

### **Remerciements**

En préambule de ce travail, je tiens à remercier les personnes ressource qui m'ont accompagnées tout au long de la rédaction de ce travail, leur patience, leur soutien, leur dévouement ainsi, que leur disponibilité :

- Mme Brigitte Martinal-Bessero, référente thématique,
- M. Jean-Yves Riand, référent méthodologique,
- M. Yoan Bissig, maître socioprofessionnel,
- Mme Jeanine Gillioz,
- Mme Christine Tripodi,
- M. Samuel Romailier,

ainsi que toutes les personnes ayant répondu à mon questionnaire et consacré du temps pour cette recherche.

### **Avertissements**

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure ».

Ce document est rédigé au masculin et s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les questionnaires sont traités de manière anonyme.

### **Illustration**

Retrouvable à l'adresse suivante :

<http://grandsorganismes.gouv.qc.ca/?page=element&nIDElement=1978>

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Cadre de recherche .....</b>	<b>1</b>
1.1.1 Illustration .....	1
1.1.2 Thématique traitée .....	1
1.1.3 Intérêt présenté par la recherche .....	2
<b>1.2 Problématique .....</b>	<b>2</b>
1.2.1 Question de départ .....	2
1.2.2 Précisions, limites posées à la recherche .....	2
1.2.3 Objectifs de la recherche .....	3
<b>1.3 Cadre théorique .....</b>	<b>3</b>
1.3.1 L'autisme .....	3
1.3.2 L'accompagnement .....	4
1.3.3 Les ateliers protégés et occupationnels .....	4
1.3.4 L'adaptation de la place de travail .....	5
<b>1.4 Cadre d'analyse .....</b>	<b>5</b>
1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu .....	5
1.4.2 Méthode de recherche .....	6
1.4.3 Méthode de recueil des données et résultats de l'investigation .....	7
<b>2. DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1 L'accompagnement .....</b>	<b>8</b>
2.1.1 Les connaissances des méthodes .....	8
2.1.2 L'utilisation des méthodes .....	9
<b>2.2 Les difficultés liées à la pathologie .....</b>	<b>10</b>
2.2.1 Difficultés liées à la communication .....	10
2.2.2 Difficultés liées aux changements .....	11
2.2.3 Difficultés liées aux interactions sociales .....	11
2.2.4 Difficultés liées à la frustration .....	11
<b>2.3 Les moyens pour pallier les difficultés .....</b>	<b>13</b>
2.3.1 Les rituels .....	13
2.3.2 La communication / Les pictogrammes .....	14
2.3.3 Le programme journalier .....	15
2.3.4 Les outils visuels .....	16
2.3.5 Le renforcement positif .....	16
<b>2.4 La place de travail .....</b>	<b>17</b>
2.4.1 L'emplacement .....	17
2.4.2 La place individuelle et lieux fixes .....	19
2.4.3 La place de rangement .....	20
2.4.4 Le cloisonnement .....	20
2.4.5 Les adaptations spécifiques .....	21
<b>3. CONCLUSION .....</b>	<b>23</b>
<b>3.1 Résumé et synthèse de la recherche .....</b>	<b>23</b>
<b>3.2 Limites du travail .....</b>	<b>24</b>
<b>3.3 Perspectives et pistes d'action .....</b>	<b>25</b>
<b>3.4 Remarques finales .....</b>	<b>26</b>
<b>4. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>

## **ANNEXES**

- Annexe 1 Questionnaire vierge
- Annexe 2 Graphique Excel
- Annexe 3 Grille de dépouillement
- Annexe 4 Le behaviorisme (méthode ABA)
  - La place de travail
  - Le time timer

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Cadre de recherche

### 1.1.1 Illustration

Je travaille à la Castalie, Centre médico-éducatif à Monthey, en tant que maîtresse d'atelier depuis le début de ma formation. Selon le code déontologique (2008), la mission de la Castalie est d'offrir à toute personne en situation de handicap mental ou de polyhandicap un cadre de vie adapté et un programme de prise en charge individualisé. L'instauration de programmes individualisés vise à la fois une activation des ressources et un développement personnel harmonieux. Etabli en équipe pluridisciplinaire, avec la participation de la famille et si possible de la personne handicapée elle-même, le programme pour adulte se réfère à un projet global de prise en charge et précise les objectifs prioritaires à travailler ainsi que les moyens à mettre en place pour les atteindre. Un programme d'occupation avec maintien des appuis thérapeutiques et intégration dans un atelier d'occupation centré sur l'exécution de petits travaux ou la fabrication d'objets favorisant la valorisation personnelle.

Suite à mon expérience professionnelle réalisée ces dernières années, un questionnement m'est apparu. En effet, lors de diverses discussions entre professionnels, que ce soit avec des éducateurs ou des maîtres socioprofessionnels, j'ai pris conscience que la problématique de l'accompagnement des personnes autistes était souvent au cœur des débats.

Personnellement, je me suis demandé comment je pouvais les aider, surtout dans le contexte de l'atelier. Dès lors, Le questionnement sur l'adaptation des places de travail pour ces personnes m'est apparu pertinent.

J'ai conscience de l'importance de disposer d'une place de travail fonctionnelle qui soit adaptée aux besoins de la personne ainsi qu'aux caractéristiques de la pathologie. La place de travail peut influencer son comportement ainsi que son bien-être. L'ergonomie joue également un rôle important pour son bien-être. Il faut savoir que les résidents passent en moyenne sept heures par jour à leur place de travail.

Les recherches sur la pathologie de l'autisme ainsi que de la personne avec un trouble autistique sont au centre de mes questionnements. J'ai effectué des recherches sur l'autisme en vue d'améliorer mon accompagnement auprès de ce type de population.

### 1.1.2 Thématique traitée

Mes connaissances sur la problématique énoncée étaient basées uniquement sur des observations. C'est pourquoi je voulais en connaître davantage.

Au travers de ce mémoire, j'apporte des outils de compréhension et d'accompagnement afin de pouvoir offrir aux personnes souffrant d'autisme une place de travail adaptée, en tenant compte de leurs difficultés et en augmentant ainsi leur bien-être et leur autonomie.

Les personnes autistes connaissent des difficultés lorsqu'il s'agit de faire un lien entre leurs perceptions, leurs acquis, leurs connaissances, leurs émotions et le monde extérieur. L'accès aux apprentissages nécessite des adaptations dans leur cadre de travail. Cela passe par une adaptation de leur poste d'occupation. Cette démarche leur permettrait de progresser ou de vivre une journée plus sereine dans le cadre d'un contexte d'atelier. Les personnes autistes ont des difficultés à gérer les changements et rencontrent de grands obstacles à établir des interactions/rerelations sociales.

Elles présentent des comportements restreints et très souvent répétitifs. Une autre caractéristique que j'observe chez cette population est l'immutabilité<sup>1</sup>. Ce qui induit un besoin d'établir et de maintenir des repères visuels ou temporels. L'individu a constamment besoin de s'y référer, ce qui peut conduire à des tocs, des stéréotypies et/ou des rituels.

Il y a très peu d'échanges avec les personnes autistes. Ceci est dû à leur faible intensité de dialogues, ce qui peut m'empêcher de connaître entièrement les difficultés qu'ils rencontrent dans le travail au quotidien. Les personnes autistes ont un fonctionnement différent, ce qui mérite à mon sens une adaptation spécifique.

### 1.1.3 Intérêt présenté par la recherche

J'ai choisi cette thématique pour ce travail de mémoire, car en tant que maîtresse socioprofessionnelle, il me semble important de questionner ma pratique professionnelle et de répondre aux besoins des personnes qui travaillent au sein de mon atelier. Sensible au bien-être des autres, il m'a été primordial de choisir une thématique qui place l'être humain au centre de mes préoccupations.

Par ce travail, je souhaite favoriser le développement d'une relation de confiance avec les bénéficiaires. Une meilleure compréhension de leur fonctionnement améliorera ainsi l'accès aux apprentissages réalisés au sein de l'atelier.

Ce travail de recherche me permettra également de fixer des objectifs opérationnels mieux ciblés et ainsi, je me sentirai plus à l'aise lors des réunions pluridisciplinaires.

## 1.2 Problématique

### 1.2.1 Question de départ

Les personnes autistes ont un fonctionnement particulier, ce qui mérite une adaptation spécifique. Je me pose donc la question suivante :

**Comment adapter la place de travail pour une personne souffrant d'autisme dans un atelier d'occupation ?**

C'est ce que nous allons découvrir tout au long de ce travail de recherche.

### 1.2.2 Précisions, limites posées à la recherche

Dans mon projet de mémoire, j'avais choisi de questionner deux institutions. Au regard du nombre restreint de réponses obtenues, j'ai fait le choix d'élargir mon champ de recherche dans un premier temps à trois institutions, puis à six.

Les limites temporelles m'ont également obligée à modifier mon projet de départ. J'avais prévu initialement d'effectuer des questionnaires différents pour chaque type de professions, à savoir : ergothérapeute, physiothérapeute, éducateur, etc. J'ai finalement choisi d'adresser mon questionnaire seulement à des professionnels qui accueillent des personnes autistes dans des ateliers. J'ai pu échanger de manière moins officielle avec d'autres spécialistes comme des ergothérapeutes et des psychologues.

---

<sup>1</sup> Ou sameness : qui, par nature, n'est pas sujet au changement et demeure identique à soi-même. *Larousse Maxipoche+*, 2015, p.698.

### 1.2.3 Objectifs de la recherche

Cette recherche me permettra de connaître les stratégies d'adaptation de la place de travail pour les personnes autistes. Par ce biais, je pourrai :

- Comprendre le fonctionnement de ces personnes de manière à mettre en place des adaptations.
- Découvrir des nouvelles techniques permettant leur autonomie et favorisant leur bien-être.
- Développer des connaissances professionnelles en m'enrichissant de l'expérience d'autrui.
- Elargir de nouveaux projets et adapter des activités.
- Fixer de nouveaux objectifs pour développer une meilleure autonomie.

## 1.3 Cadre théorique

Je vais développer ci-dessous les définitions des concepts qui m'ont accompagné tout au long de cette recherche : l'autisme, l'accompagnement, les ateliers protégés et occupationnels et l'adaptation de la place de travail.

### 1.3.1 L'autisme

La classification internationale des maladies de la 10<sup>ème</sup> édition (CIM-10) classe l'autisme dans le chapitre V : troubles mentaux et du comportement, sous le chapitre F00 à F99. L'autisme fait partie du Trouble Envahissant du Développement (TED), il est classé en F84. En voici la définition :

Groupe de troubles caractérisés par des altérations qualitatives des interactions sociales réciproques et des modalités de communication, ainsi que par un répertoire d'intérêts et d'activité restreint, stéréotypé et répétitif. Ces anomalies qualitatives constituent une caractéristique envahissante du fonctionnement du sujet, en toutes situations. (Alliou & Romont, 2014, p.3)

L'autisme est un trouble du développement de l'enfant qui apparaît avant l'âge de trois ans. Les syndromes autistiques sont très variables d'une personne à l'autre, allant du handicap sévère (avec un retard mental profond) à une certaine autonomie (avec des capacités intellectuelles exceptionnelles). Les traits cliniques et communs à ces enfants se caractérisent par un isolement, une perturbation des interactions sociales, des troubles du langage, de la communication non verbale et des activités stéréotypées avec restriction des intérêts.

Il y a trois éléments qui caractérisent l'autisme :

- Un trouble de la communication.
- Une perturbation des relations sociales.
- Des troubles du comportement à caractère restreint et répétitif.

Voici une autre définition selon Schmutz (2012), en citant Ducroizet et Biette (2008) :

L'autisme est un trouble chronique, et cela surtout en présence d'un retard mental. En effet, les altérations qui en découlent sont visibles de manière permanente.

Malgré de faibles améliorations sociales et affectives perçues par l'entourage, le diagnostic posé ne change que très peu avec l'âge. Cependant, les pronostics sont plus favorables dans le cas d'un léger retard mental, de capacités langagières même limitées et d'intervention éducative précoce et intensive [...].

Ce trouble est probablement universel, c'est-à-dire que des signes cliniques ont été découverts dans divers endroits et à diverses époques. L'autisme débute avant trois ans mais est normalement diagnostiqué ultérieurement. (pp.10-11)

Il existe plusieurs terminologies pour désigner l'autisme : troubles autistiques, spectre autistique, Troubles du Spectre Autistique (TSA) et le Trouble Envahissant du Développement (TED).

### 1.3.2 L'accompagnement

Selon ces auteurs Clavier et Di Domizio (2014) accompagner c'est « aller chercher la personne là où elle se trouve pour se rendre ensemble, d'un commun accord, là où elle souhaite aller » (p.4).

Dans tout accompagnement, il faut allier un ensemble de savoir, savoir-faire, savoir-être. Cela nécessite également une formation continue et approfondie. Accompagner des personnes autistes implique un travail et une connaissance de soi-même, des qualités relationnelles et humaines. Il est important d'avoir conscience de ses limites et d'accepter une remise en question.

Le terme accompagnement est souvent utilisé pour caractériser le fait que le travailleur social tente de se situer comme une sorte de médiateur entre le sujet et son environnement [...]. Il doit à la fois être suffisamment présent pour devenir significatif, et suffisamment distancié pour ne pas imposer sa direction. (Capul & Lemay, 2007, p.111)

Il est important également d'être en mesure d'interroger sa pratique, de savoir que ce qui est bon pour l'un ne le sera pas forcément pour l'autre. Il n'existe pas de « prêt à porter » éducatif ou thérapeutique universel concernant les personnes autistes. Différentes structures, différentes méthodes comme différentes thérapies existent.

### 1.3.3 Les ateliers protégés et occupationnels

L'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) donne une définition de la notion d'atelier en distinguant les ateliers protégés des ateliers occupationnels :

Les ateliers protégés sont des cellules de production à caractère artisanal ou industriel ainsi que des entreprises de prestations de service qui sont tournées vers le rendement au même titre que les entreprises privées exploitées selon les principes de l'économie d'entreprise. Les personnes handicapées doivent être rémunérées en tenant compte de la réduction de leurs aptitudes : un contrat d'engagement leur est remis ainsi qu'un horaire de temps précis. Les ateliers d'occupation sont assimilés aux ateliers protégés. Toutefois, ils ne doivent pas être tournés vers le rendement, car ils occupent surtout des personnes souffrant d'un handicap plus sévère et qui ne peuvent être réadaptées sur le plan professionnel, mais qui, en revanche, peuvent exercer une activité sans ou avec une modeste utilité économique. Les handicapés occupés ne sont pas rémunérés ou ne perçoivent qu'un modeste salaire. (OFAS, 1997, p.6)

La vocation des ateliers protégés est principalement occupationnelle. Ces ateliers dispensent des prestations d'accompagnements, culturelles, artisanales, de loisirs ainsi que de vie communautaire. L'objectif des prestations touche au bien-être de la personne accompagnée. Il offre un cadre de repères au quotidien, ainsi qu'un accompagnement individualisé selon les nécessités de la personne.



### 1.3.4 L'adaptation de la place de travail

Pour le dernier cadre théorique qu'est l'adaptation de la place de travail, je présente deux définitions. La première définition concerne l'adaptation, « on appelle adaptation le processus de modification d'un objet, d'un organisme vivant ou d'une organisation humaine de façon à rester fonctionnel dans de nouvelles conditions, ainsi que le résultat de ce processus » (Wikipédia, 2015, adaptation). Et la deuxième concerne le poste de travail, « un poste de travail est le lieu dans lequel une personne dispose des ressources matérielles lui permettant d'effectuer son travail » (Wikipédia, 2015, poste de travail).

Une personne passe en moyenne sept heures à sa place de travail. Il est donc essentiel que ce poste soit fonctionnel et adapté aux besoins de la personne. L'aménagement du poste de travail va permettre une meilleure intégration dans l'atelier et va maintenir l'emploi du travailleur.

Pour ce faire, il est important de prendre en considération plusieurs points :

- Connaître les difficultés de la personne en fonction de sa pathologie.
- Connaître ses aptitudes et compétences au travail afin de cibler le type de tâches qu'il pourra effectuer.
- Définir les besoins du travailleur et connaître des principes de l'ergonomie.
- Décider de l'aménagement du matériel adéquat.

En prenant en compte ces paramètres, de nombreuses solutions adaptées peuvent compenser des difficultés d'une grande diversité.

## 1.4 Cadre d'analyse

### 1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu

Voici les institutions qui ont répondu à mes questions et que je présente succinctement : L'Espérance à Etoy, Perceval à Saint-Prex et le Centre médico-éducatif de La Castalie à Monthey.

Les valeurs et la mission de *L'Espérance* est :

D'offrir, d'une manière personnalisée [...] les traitements adéquats tout au long des différents stades de leur vie. Elle repose sur le postulat que la vie de la personne en situation de handicap a une valeur inaliénable et un sens qui en fait fondamentalement l'égale de tout autre membre de la communauté humaine dont elle fait partie de droit. [...] elle a droit au respect et à la considération et doit pouvoir compter sur une collaboration étroite entre l'Institution, la famille et la société. (L'Espérance, Institution spécialisée pour personnes handicapées, 2015, charte de L'Espérance)

La mission de *Perceval* est :

D'offrir la contribution au développement et à l'épanouissement de toute personne [...] en situation de handicap présentant une déficience cognitive et/ou souffrant d'une limitation dans son autonomie psychique ou physique [...]. Les personnes accueillies sont reconnues et respectées dans leur unicité, dignité et intégrité. Leurs besoins de soutien spécifique sont considérés de manière individuelle.

L'enseignement et l'accompagnement s'inspirent d'une approche humaniste, tenant compte de ses dimensions biologiques, psychologiques, sociales et spirituelles. (Fondation Perceval, Centre de pédagogie curative, 2015, Charte de notre fondation).

La mission de *La Castalie*, définie ci-dessous par M. Giroud (2006) ancien directeur :

La Castalie offre aux personnes qu'elle accueille les soins, l'éducation et les thérapies que requiert leur état. Les enfants, adolescents et jeunes adultes suivent une formation scolaire adaptée à leurs possibilités et les adultes en ateliers. Afin d'explicitier sa mission et de la réaliser dans les meilleures conditions, La Castalie a élaboré un concept institutionnel mettant la personne handicapée au centre de son activité et le personnel au service de ces personnes et de leurs familles. (p.1)

Mon choix de terrain de recherche s'est porté sur ces institutions car chacune d'entre elles a une vision différente :

- *L'Espérance* à Etoy : j'ai eu l'occasion de visiter leurs ateliers. J'ai remarqué qu'ils y'ont fait des adaptations pertinentes. Ils ont également des ateliers dans lesquels ils accueillent principalement des personnes autistes.
- *Perceval* à Saint-Prex : cette institution a une approche anthroposophique et cette différence me paraît enrichissante.
- Le Centre médico-éducatif de *La Castalie* à Monthey : l'institution encadre des personnes autistes et travaille en interdisciplinarité, ce qui m'offre la possibilité d'ouvrir des discussions avec un large panel de professionnels de divers domaines.

La *Cité du Genévrier* à Vevey, *Eben-Hézer* à Lausanne ainsi que la *Fovahm* dont le siège est à Saxon n'ont pas pu quant à eux répondre à ma demande.

J'ai pris l'option d'adresser mon questionnaire à des personnes qui répondaient aux critères suivants : des professionnels formés travaillant dans un atelier protégé avec une ou des personnes autistes ainsi que des thérapeutes accueillant des personnes autistes. J'ai obtenu vingt-cinq questionnaires en retour, mais sur ceux-ci quatre n'étaient pas utilisables. Je me suis donc basée sur vingt-et-un questionnaires exploitables pour établir une analyse des résultats obtenus.

#### 1.4.2 Méthode de recherche

Le questionnaire utilisé pour mon mémoire a été testé au préalable lors d'une rencontre avec une personne qui répondait aux critères recherchés. Une fois le document testé, j'ai pu commencer à envoyer les questionnaires.

Le questionnaire se compose de quatre axes bien distincts. Le premier axe traite du cadre de travail (institution, type d'atelier, nombre de personnes autistes). Ensuite, le deuxième axe prend en compte les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes autistes. Le troisième axe s'intéresse aux moyens qui ont été mis en place pour pallier les difficultés et le quatrième axe traite de ce qui concerne les adaptations spécifiques de la place de travail.

J'ai proposé aux participants de répondre à un questionnaire (cf. annexe 1) accessible via un lien internet. J'ai choisi ce procédé pour les raisons suivantes :

- **Facilité d'envoi** : Il m'a suffi de transmettre l'adresse internet du questionnaire pour que les candidats puissent y répondre.
- **Facilité d'utilisation** : Le questionnaire dispose d'une mise en page conviviale, esthétique claire et adaptée aux questions qui le constituent.
- **Rapidité** : L'accès internet du questionnaire est instantané de même que l'envoi et la réception des réponses.
- **Anonymat** : Il est proposé de répondre de façon anonyme au questionnaire en omettant de répondre à la première question.

Le questionnaire est constitué de questions dites « fermées » et « ouvertes ». Les modalités de réponses varient :

- **Avec une seule possibilité de réponse** : La personne choisit parmi les propositions celle qui lui convient le mieux.
- **Avec choix multiples** : Dans ce cas plusieurs réponses peuvent être cochées. La possibilité de répondre est soit affirmative soit négative.

Parfois un complément d'informations était utile pour mieux comprendre le raisonnement de la personne interviewée, offrant ainsi la possibilité d'argumenter sa réponse. Exemple : si vous avez répondu oui, qu'avez vous mis en place pour... ? Cette manière de procéder m'a également permis de comprendre le raisonnement de la personne interviewée et ainsi de récolter les données le plus objectivement possible.

Les questions fermées ont comme avantage de m'apporter des résultats quantitatifs avec la possibilité de les illustrer à l'aide de graphiques. Les questions ouvertes m'offrent quant à elles des résultats qualitatifs.

### 1.4.3 Méthode de recueil des données et résultats de l'investigation

Pour faciliter la lecture du recueil de données, j'ai trouvé judicieux de séparer les questions ouvertes des questions fermées. Pour les questions fermées, j'ai effectué un tableau (cf. annexe 2), du côté horizontal on y trouve les questions (dans le même ordre que celui du questionnaire) ainsi que le choix des réponses possibles.

A l'aide d'un logiciel informatique<sup>2</sup>, j'ai créé un tableau qui m'a permis d'élaborer des graphiques indiquant le taux de pourcentage par réponse. Dans ce travail, on retrouve donc des réponses sous formes de pourcent, mais une équivalence en nombre de personnes est indiquée (cf. annexe 2).

Pour les questions ouvertes, j'ai regroupé les réponses par sujet afin de simplifier la recherche lors de la récolte des données. Un échantillon de cette grille se trouve en annexe 3.

La récolte des données a été satisfaisante. Le graphique est facilement lisible et il est favorable à l'analyse des résultats. Comme les questions de l'enquête n'ont pas été regroupées par thème, j'ai décidé de simplifier la lecture en les classant, selon quatre critères, expliqués ci-dessous. Par la suite, cette technique s'est avérée concluante.

---

<sup>2</sup> Le logiciel Excel, de Microsoft Office version 2016.

## 2. DÉVELOPPEMENT

Sur la base de mon questionnaire, j'ai choisi de classer mes données récoltées selon quatre axes :

- L'accompagnement.
- Les difficultés liées à la pathologie.
- Les moyens pour pallier aux difficultés.
- La place de travail.

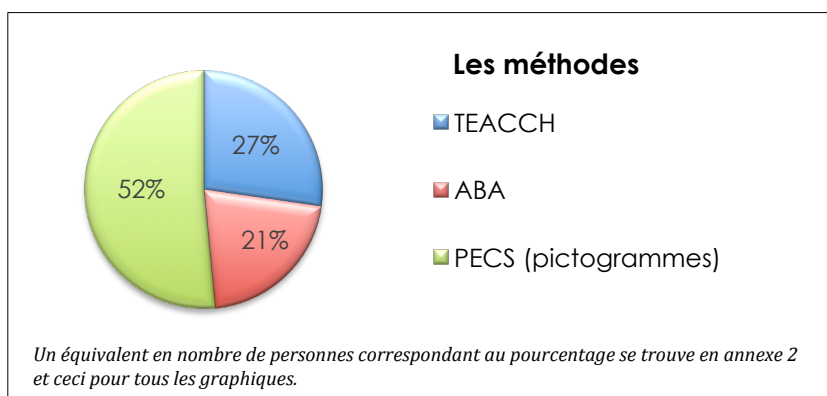
### 2.1 L'accompagnement

L'accompagnement est axé autour de deux points : les connaissances des méthodes et l'utilisation des méthodes.

#### 2.1.1 Les connaissances des méthodes

Je me demandais si les professionnels encadrant des personnes autistes sont conscients de la spécificité d'accompagnement liée à cette pathologie. J'ai donc posé la question suivante : connaissez-vous des méthodes d'accompagnement pour les personnes autistes (sans préciser lesquelles) ? Selon les réponses reçues, 86% des personnes interviewées qui accueillent ce type de population ont répondu connaître des méthodes.

J'ai voulu me renseigner également sur les méthodes connues. J'ai proposé trois méthodes à choix : la méthode TEACCH, la méthode ABA et la méthode de PECS. La plus populaire et certainement la plus utilisée est le système PECS car 52% ont répondu la connaître. Suivi du programme TEACCH qui obtient 27% de réponses positives. Les méthodes appelées comportementales telles que la méthode ABA sont moins habituelles, 21% affirment la connaître.



Voici une brève définition des trois méthodes faisant partie de mon questionnaire :

- TEACCH (Treatment and Education of Autistic and Related Communication Handicapped Children) qui signifie : traitement et éducation des enfants autistes et souffrant de troubles apparentés de la communication.

C'est une approche éducative fondée aux USA en 1971. Elle a pour objectif de « rendre significatif l'environnement de la personne, de développer le plus possible l'autonomie de chacun, d'enseigner une forme de communication alternative, d'améliorer les relations sociales ainsi que les habilités cognitives » (Chauveau-Chaverroche, 2010, p.192).

- ABA (Applied Behavioral Analysis) qui signifie : analyse appliquée des comportements est une approche comportementaliste qui est inspirée du behaviorisme (cf. annexe 4).

Selon Burrhus Frederic Skinner (1904-1990) qui est l'un des fondateurs du behaviorisme, il pense qu'un comportement suivi de résultat agréable sera alors reproduit. Alors qu'un comportement suivi de résultat désagréable ne le sera pas. Cette méthode vise à parvenir à la meilleure intégration dans la société. Pour ce faire, elle propose d'augmenter les comportements dits « adéquats » et au contraire de diminuer les comportements dits « inadéquats ». Le système ABA est de plus en plus utilisé, cependant, il reste une méthode intensive qui n'est menée que par des professionnels qui ont été formés à ce programme. (Chauveau-Chaveroche, 2010, p.10)

- PECS (The Picture Exchange Communication System) qui signifie : système de communication par échange d'images.

Il a été créé par un psychologue comportementaliste et une orthophoniste en 1985. Cette méthode permet un travail spécifique en lien avec les déficits de la personne autiste tels que la communication et les relations sociales. Son but est de fournir à la personne des moyens de faire connaître ses envies et besoins pour débiter une discussion. Ce système se découpe en six étapes qui vont de la guidance physique à l'aide d'un adulte pour apprendre le geste d'échange pour la première étape. À l'augmentation des images jusqu'à la différenciation d'actions différentes exemple : Je veux/Qu'est-ce que tu veux ? (Chauveau-Chaveroche, 2010, p.158)

Mon prochain questionnement a été le suivant : comment les professionnels ont connu ces méthodes. Est-ce au sein de la formation professionnelle, d'une formation spécifique ou par d'autres moyens ? Trois personnes répondent en avoir eu connaissance grâce à leur formation dans des ES (École Spécialisée) ou HES (Hautes Écoles Spécialisées Social). Une personne mentionne les avoir appris par le biais d'une formation spécifique à l'autisme. Toutes les autres personnes interrogées ont répondu avoir connu ces méthodes soit par des recherches personnelles, des lectures spécifiques, des recherches internet, des médias ou de part leur expérience professionnelle. Voici un échantillon de réponses reçues, « j'ai connu des méthodes d'accompagnement pendant ma formation et aussi avec des professionnels avec qui j'ai collaboré au sein de l'institution » (Questionnaire 19 = Q.19), « via le réseau interne et la HES » (Q.15), « par la formation autisme » (Q.10), « avec des lectures spécifiques » (Q.2), « j'ai pris connaissance de la méthode des pictogrammes au cours de mon parcours professionnel, cherchant à améliorer et à apporter une aide pratique ainsi qu'un meilleur vécu de vie quotidienne. J'ai pris contact avec la logopédiste et des professionnels ayant déjà mis en route un système de pictogramme » (Q.11).

18 personnes sur 21 connaissent une ou plusieurs méthodes d'accompagnement, ce qui confirme que les professionnels sont conscients de la problématique et se sont intéressés aux particularités de cette pathologie. Même si ces personnes n'ont pas suivi de cours spécifiques, on apprend par les résultats du questionnaire que la majorité des professionnels doivent faire leurs recherches seules ou collaborer avec des collègues au sein de leurs institutions.

## 2.1.2 L'utilisation des méthodes

Concernant l'utilisation des méthodes d'accompagnement, j'ai formulé la question suivante : les utilisez-vous dans votre atelier ? 89% des personnes interrogées répondent par l'affirmative contre 11% par la négative.

A la question qui suit : si vous ne les utilisez pas pouvez vous l'expliquer ? Une personne a souhaité répondre, « nous n'avons jamais penser à l'utiliser dans l'atelier » (Q.9). Je peux faire un lien avec les réponses précédentes. Cette personne dit qu'elle accueille une seule personne autiste dans son atelier, elle lui estime un temps de concentration entre 15 et 30 minutes. La personne accompagnée concernée ne demande pas une utilisation de méthode spécifique mais plutôt un ensemble d'adaptations qui répondent à ses problématiques.

Les méthodes d'accompagnement sont beaucoup utilisées afin de trouver des réponses qu'impose la problématique de la pathologie des personnes accompagnées. Les professionnels utilisent parfois des méthodes intuitivement. Lors de discussions avec des MSP et des éducateurs, avec qui je collabore au sein de l'institution, ils m'ont donné leurs « pistes » et leurs façons de procéder qui conviennent bien à la personne accompagnée. Il en ressort que telle manière de faire convient mieux à un tel et une autre manière de faire convient mieux à un autre.

Comment choisir la méthode la plus adaptée ou la plus optimale ? Il va être difficile de répondre à cette question car cela va dépendre de la personne pour laquelle on cherche à adopter une meilleure prise en charge. Mais ce que nous démontre les réponses de ce questionnaire c'est que la majorité du personnel s'inspire de différentes méthodes. Ils utilisent également des méthodes intuitives et adaptent leurs prises en charge en fonction des besoins des résidents.

## 2.2 Les difficultés liées à la pathologie

Dans ma pratique quotidienne, au sein de l'atelier, beaucoup de difficultés importantes viennent entraver le bon déroulement de la journée. A l'aide des lectures effectuées sur la thématique, j'ai pu mettre en évidence quatre points évidents de gênes que je vais développer dans ce chapitre :

- Difficultés liées à la communication.
- Difficultés liées aux changements (comportement au caractère restreint et répétitif).
- Difficultés liées aux interactions sociales.
- Difficultés liées à la frustration.

Je me demandais quelles difficultés les professionnels rencontraient dans leurs pratiques quotidiennes. Voici la question qui a été posée : quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Pour cette question à choix multiples, les personnes avaient donc la possibilité de cocher plusieurs réponses parmi les quatre difficultés énoncées ci-dessus.

### 2.2.1 Difficultés liées à la communication

Quand je demande quelles sont les difficultés que vous rencontrez, la problématique concernant la communication arrive en première position. C'est la difficulté la plus rencontrée. Elle est présente pour 27% des personnes.

Des perturbations dans la communication. Chez l'enfant autiste, le langage apparaît souvent tardivement. De plus, il n'utilise pas les gestes pour se faire comprendre, ne pointe pas d'objets pour montrer à ses parents. S'il peut apprendre à parler, les anomalies du langage persistent, avec une absence de valeur de la communication. Il peut également ne pas saisir tout ce qui relève des indices non verbaux, corporels. (Chauveau-Chaverocche, 2010, p.34)

J'ai pu observer que les personnes avec autisme sont très vite embarrassées quand il s'agit de communication verbale. Elles utilisent très peu de gestes d'imitation, ou de gestes usuels dans la société comme dire bonjour ou au revoir qui sont des gestes interactifs. Quand ces personnes communiquent, aucun geste n'accompagne leurs mots.

Sur leur visage on ne peut pas lire de mimiques, les signes non verbaux sont très peu expressifs. La capacité de parler verbalement peut être très altérée selon le degré du handicap, allant d'une absence totale de mots articulés à une bonne communication avec des mots complexes.

## 2.2.2 Difficultés liées aux changements

En ce qui concerne les difficultés liées aux changements, cette problématique arrive en deuxième position. Elle est présente pour 25% des personnes.

Lors de comportements répétitifs ritualisés. Les enfants autistes montrent souvent une absence d'imagination dans leurs activités ; ils jouent de manière répétitive avec des objets étranges. Dans la vie quotidienne, ils vérifient sans cesse leur environnement. Certains sont intéressés par des chiffres, des dates, etc., qui absorbent tout leur temps. Par ailleurs, ils ne partagent pas ces activités avec les autres. L'on retrouve aussi fréquemment des stéréotypies motrices et des réactions sensorielles inhabituelles. (Chauveau-Chaverroche, 2010, p.34)

J'ai constaté que les intérêts des personnes autistes sont très souvent restreints. Leurs activités sont répétitives (une personne qui aime dessiner pourra effectuer des centaines de fois le même personnage dans ces dessins). Ils sont parfois obnubilés par des choses inaccoutumées (ballons, pailles ou mouvement de la machine à laver le linge) ou utilisent de manière indéfinie des objets (faire tourner une roue, etc.). Ils ne supportent et ne comprennent pas le changement de la vie quotidienne. Ils ont besoin de rituels qui leur procurent un sentiment de sécurité. Tous ces comportements peuvent perdurer. Ils peuvent avec le temps s'estomper ou au contraire s'aggraver selon les périodes de la vie. Je pense qu'il serait opportun d'essayer de comprendre et d'observer de manière à identifier les facteurs qui peuvent influencer ce type de comportements répétitifs.

## 2.2.3 Difficultés liées aux interactions sociales

Les difficultés liées aux interactions sociales arrivent également en deuxième position, à égalité avec l'item précédent, c'est-à-dire les difficultés liées aux changements. Cette réalité est présente pour 25% des personnes. Dans cette perturbation des interactions sociales, « les symptômes associent absence de regard et de sourire social, repli sur soi, manque d'affection pour les autres, difficultés à initier et à maintenir des relations avec les autres » (Chauveau-Chaverroche, 2010, p.34).

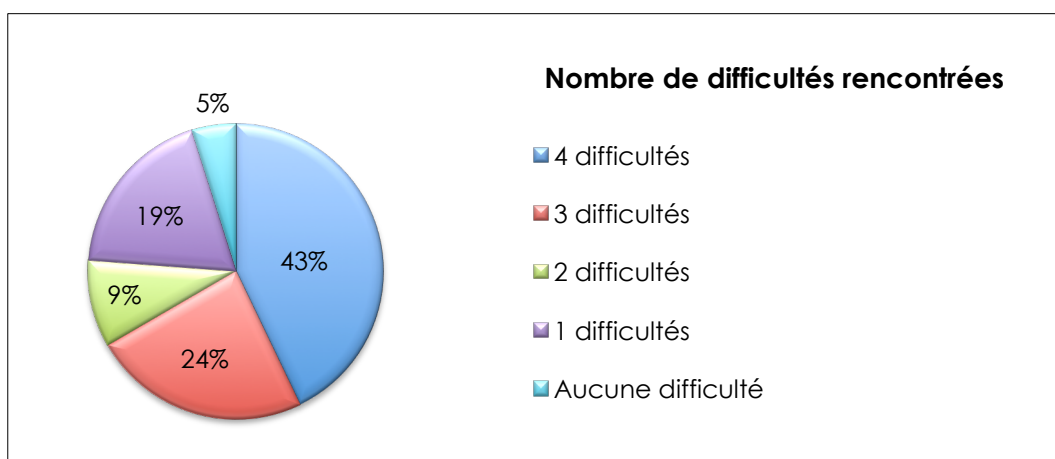
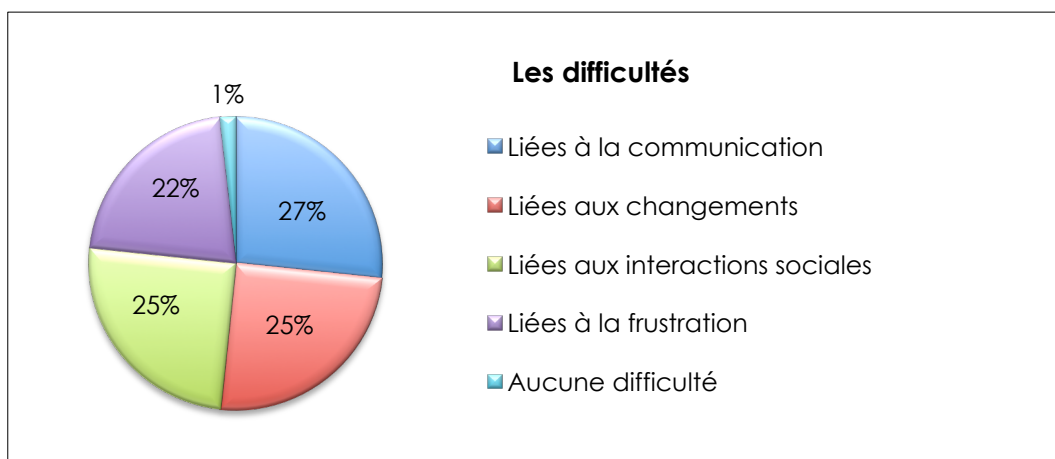
J'ai remarqué dans ma pratique professionnelle que les personnes autistes ont beaucoup de difficultés à reconnaître les signes sociaux ou émotionnels, exemple : les expressions faciales, l'intonation dans la voix. Ces personnes éprouvent beaucoup de peine à traduire les pensées de ceux qui les entourent. Sans avoir la connaissance de cette particularité on pourrait donc croire que les personnes autistes manquent d'empathie.

## 2.2.4 Difficultés liées à la frustration

Les difficultés liées à la frustration sont les moins rencontrées, avec un faible écart, elles sont dernières du classement. Cette problématique est existante pour 22% des personnes. Concernant la gestion de la frustration, il faudra pour la personne autiste « percevoir ce qui peut être accepté ou toléré par son environnement et donc renoncer à son désir immédiat » (Chauveau-Chaverroche, 2010, p.101). Cette difficulté n'apparaît pas dans la triade autistique bien qu'elle soit présente chez bien des personnes autistes.

J'ai souvent pu observer cette difficulté à gérer la frustration. Elle est notamment souvent rapportée en réunion. Elle me paraît aussi importante que les trois autres difficultés citées plus haut. Je pourrai comparer la frustration à des renoncements. Dès les premiers jours de vie, l'homme doit faire face aux frustrations c'est un apprentissage à faire afin de pouvoir lentement remplacer cette difficulté en pensée.

**Vue d'ensemble du dépouillement des quatre difficultés :**



Je constate que pour une grande partie des professionnels, à savoir 43%, la problématique des quatre difficultés est présente. Pour 24% trois types de difficultés sont évoquées. Dans le 9% deux types de difficultés sont connues et pour 19% on en démontre plus qu'un seul type. 5% affirme ne rencontrer aucune difficulté.

Je peux relever une disparité dans les réponses ce qui n'est pas étonnant, cependant les résultats sont très serrés. La diversité des personnalités autant bien celles des personnes accompagnées que celles des professionnels pourraient être à l'origine de cette disparité de perception. Les trois difficultés faisant partie de la triade autistique, que l'on retrouve dans le DSM5 sont les plus rencontrées. Sont-elles aussi les plus connues ? Les difficultés liées aux frustrations sont les moins perçues mais elles restent tout de même très présentes. Le contexte atelier demande un cadre précis, il est possible que cette difficulté se retrouve plus dans cet environnement. Nous savons également que les personnes autistes se situent dans un stade de développement intellectuel où l'égoïsme en est la particularité. Elles ne font que peu de différence entre elle et le monde, ce qui peut engendrer plus de frustrations.



## 2.3 Les moyens pour pallier les difficultés

Cet axe est établi autour de cinq points. Le choix de ces 5 moyens est en lien avec les difficultés rencontrées (cf. *supra* pp.10-12).

- Les rituels.
- La communication / Les pictogrammes.
- Le programme journalier.
- Les outils visuels.
- Le renforcement positif.

Dans mon questionnaire, à la suite de la question : quelles difficultés rencontrez-vous ? Apparaissait la question : avez-vous mis en place quelque chose qui pallier les difficultés ? Si oui, qu'avez-vous mis en place ? C'est ce que nous allons découvrir dans ce chapitre.

20 personnes sur 21 affirment essayer de trouver des solutions afin de pallier les diverses difficultés qu'elles rencontrent au sein de l'atelier.

### 2.3.1 Les rituels

J'ai demandé aux professionnels : pensez-vous qu'il faut limiter les rituels et les stéréotypies ? 62% des personnes interrogées répondent que oui contre 38% qui pensent que ce n'est pas nécessaire.

Voici ce qu'a complété une personne qui a répondu au questionnaire, « j'aimerais dire oui et non! Les rituels, les stéréotypies sont délicats à pallier et peuvent amener de la frustration. Plus le niveau est bas, plus la personne est âgée, plus la personne a un déficit affectif et plus la personne sera déjà depuis longtemps dans des rituels, des stéréotypies construites, plus ses schémas lui servent de protection, de sécurité, de repères d'un côté mais d'un autre côté il s'enferme et n'arrive plus autrement. À ce jour je fais le choix de laisser certains rituels et de ne pas répondre ou encourager d'autres, tout ceci en lien avec une meilleure connaissance de l'individu, de sa personnalité, ses capacités, ses besoins... Pour moi-même il s'agit d'un apprentissage personnel à sentir, à "intuitionner", à trouver un juste équilibre entre structure et liberté... rien n'est acquis, rien n'est définitif, linéaire et tout reste ouvert » (Q.11).

Une autre personne ajoute qu'il « faut les limiter si elles ont des mauvaises répercussions sur la personne ou si elles mettent en danger une tierce personne » (Q.2). Un autre professionnel propose une solution, voici ce qu'il dit, « il faut tout d'abord effectuer une identification de la fonction communicative du comportement, ensuite faire une transformation du comportement en compétence productive et socialement acceptable et ensuite renforcer le nouveau comportement » (Q.5).

Vivianne Chauveau-Chaveroche (2010) dit que « les rituels correspondent à des comportements particuliers et répétitifs sans utilité précise, si ce n'est rassurer la personne qui les accomplit [...]. Ils sont plutôt à mettre en concordance avec la résistance aux changements qui les animent » (p.176). Elle parle aussi des stéréotypies, « Les stéréotypies [...] font partie du tableau clinique de l'autisme. Balancements, marche sur la pointe des pieds [...] varient d'une personne à l'autre en intensité, en amplitude, mais une démarche particulière voire étrange est toujours notée » (p.190).

Les rituels peuvent être bénéfiques dans le travail en atelier. C'est ce que nous confirme ce passage de Lenfant et Leroy-Depiere (2011) :

l'accès aux apprentissages « la répétition, dans un toujours pareil » rassurant, permet à l'enfant<sup>3</sup> de s'approprier le processus d'apprentissage de mise en lien.

Il est néanmoins essentiel de veiller à la généralisation des apprentissages et donc de faire attention à ne pas enfermer l'enfant dans une routine qui deviendra rapidement rigide et difficile à modifier. Pour cela, dès que le nouvel apprentissage est bien consolidé dans un contexte connu et sécurisant, on l'étend à d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres moments... la difficulté est de déterminer le moment adéquat pour passer à la généralisation d'une acquisition. Trop tôt peut entraîner une confusion [...] trop tard peut enfermer l'enfant dans un encodage sélectif de l'information. (p.51)

La disparité des réponses prouve qu'il est difficile de répondre oui ou non, cette question mérite donc des nuances. Je m'aperçois une fois de plus que ce qui est bon pour une personne ne le sera pas forcément pour une autre. Je rejoins ma collègue dans sa pensée qu'il faut trouver un équilibre et que tout reste ouvert. En effet, un rituel qui ne nuit ni à la personne ni aux personnes qui l'entourent pourrait être maintenu, à contrario un rituel qui met en danger une tierce personne devrait à mon sens amener une réflexion plus profonde.

### 2.3.2 La communication / Les pictogrammes

Une des dimensions essentielles est la communication ainsi que les outils de communication qui sont des alternatives au langage oral. J'ai voulu savoir si les professionnels dans leurs ateliers utilisaient les pictogrammes pour communiquer et se faire comprendre auprès des personnes. A la question suivante : utilisez-vous des pictogrammes ? 86% répondent par l'affirmative à cette question contre 14%. La question suivante demande une précision, si vous avez répondu oui, quel type de pictogrammes utilisez-vous ? Les réponses relèvent que le 50% utilise les pictogrammes avec symbole uniquement et que l'autre 50% ont choisi des pictogrammes avec symbole et mot écrit.

Quelques personnes ayant répondu au questionnaire ont rajouté des commentaires sur le sujet. Voici ce que l'une d'entre elles, « j'utilise des pictogrammes adaptés aux activités, ainsi que des pictogrammes pour proposer des activités qui permettent l'autonomie (en fonction des intérêts personnels). Ils sont aussi utiles pour illustrer le programme personnel pour la journée, les bacs de rangement en comportent aussi. Lorsque je veux marquer le début et la fin des activités cognitives cette méthode est aussi très utile et enfin et surtout j'utilise les pictogrammes pour permettre aux personnes accompagnées de choisir les activités de temps libre » (Q.10).

Dès qu'un enfant autiste a à sa disposition un outil lui permettant de communiquer, on ne peut que noter des progrès dans les autres domaines de son développement et dans ses capacités adaptatives sociales. La qualité de vie de l'enfant et de son entourage en est transformée... et ouvre des possibles... [...]. L'emploi d'un outil alternatif à la communication verbale n'est pas une fin en soi [...]. C'est un détour manifestement utile et pertinent, pour permettre à l'enfant autiste d'intégrer l'idée que la communication n'est rien d'autre qu'un système d'échanges : on échange une image contre un objet, une action, un besoin... Pour échanger et donc communiquer il faut que l'enfant y trouve un intérêt au début immédiat, concret... On commence donc par l'utilisation de ce qui le motive (nourriture, jouets...). Tout un apprentissage va permettre à l'enfant de comprendre que l'obtention d'un objet convoité ou la réalisation d'un besoin passe par l'autre.

---

<sup>3</sup> Quand les auteurs parlent de l'enfant, nous pouvons le remplacer par l'adulte ou par la personne accompagnée.

Selon le niveau de l'enfant, ce travail initial d'apprentissage peut être plus ou moins long et délicat à installer. (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.57)

Je m'aperçois que je peux faire des liens entre cet item (qui propose un moyen pour pallier les difficultés) et l'item 2.1.1 (les connaissances des méthodes) ainsi que l'item 2.2.1 (difficultés liées à la communication).

La méthode qui est la plus connue et la plus utilisée est la méthode du PECS (cf. *supra* pp.9-10) qui utilise justement les pictogrammes. La plus grande difficulté que rencontraient les professionnels était liée à la communication (cf. *supra* pp.10-11). Les pictogrammes sont utiles pour pallier les difficultés de communication. Je remarque que les professionnels sont nombreux à chercher des pistes pour pallier les difficultés liées à la communication. Les personnes interrogées utilisent les pictogrammes dans les activités de la vie quotidienne que ce soit pour communiquer avec les usagers ainsi que pour donner du sens aux activités faites en atelier. Ils sont utiles également dans l'aménagement de l'environnement pour la structuration de la journée, de la semaine et du mois.

### 2.3.3 Le programme journalier

Dans mon questionnaire, j'ai posé la question suivante : selon vous, une structuration de programme journalier est bénéfique pour une meilleure autonomie ? Avec une seule réponse possible, l'affirmative ou la négative, les professionnels ont répondu à l'unanimité, 100%, c'est-à-dire que cette méthode est bénéfique.

La question suivante était celle-ci : indiquez-vous le nombre de tâches à accomplir ? Les réponses sont plus partagées, 57% répondent non contre 43% qui affirment au contraire indiquer le nombre d'activités à effectuer.

Les outils visuels servent à la prévisibilité de type programme journalier, pour cela il est nécessaire de les utiliser pour structurer le temps.

L'enfant avec autisme doit pouvoir anticiper les événements au risque de le voir développer des comportements inadaptés liés à l'anxiété générée par cette situation imprévisible. Il est donc important de réaliser un emploi du temps visuel, des activités à venir en ayant le souci de la régularité (même jour, même heure, même lieu) du rythme des activités. Celui-ci sera réalisé en fonction de son niveau de représentation, à l'aide d'objets, de photos voir de pictogramme ou de mots écrits. (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.54)

Dans ma pratique professionnelle, j'ai pu constater que le programme journalier est d'une grande aide pour les personnes autistes. Cependant, nous l'avons vu précédemment dans ce travail que ces personnes ont de la difficulté à gérer les changements. C'est pourquoi des signifiants correspondant à ces imprévus doivent figurer dans le programme.

Pour les élèves en plus grande difficulté, on peut par exemple placer dans l'emploi du temps à côté de la photo de l'activité initialement prévue celle de l'activité de remplacement. Quand on a l'information, on place la croix signifiant l'absence sur la photo de l'activité non faite en laissant la photo de l'autre activité en place. (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.54)

Tous les professionnels utilisent le programme journalier dans leurs ateliers. J'en déduis donc que cette méthode est bénéfique pour les personnes autistes. C'est un moyen pour structurer le temps et ainsi les difficultés liées aux changements peuvent être diminuées. Cette méthode peut être associée à la méthode précédente (les pictogrammes). Ensemble, ils forment un outil performant et ciblé pour les personnes autistes.

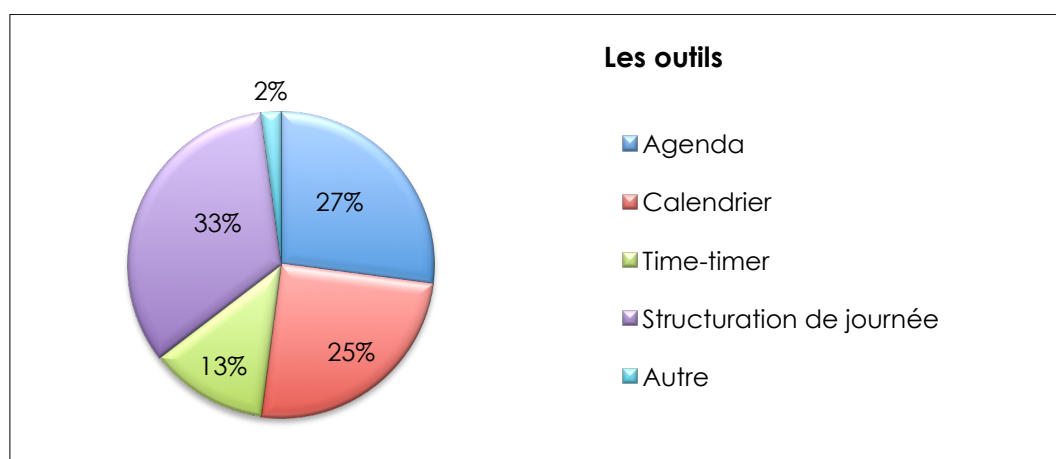
### 2.3.4 Les outils visuels

J'ai posé la question suivante dans mon questionnaire : avez-vous élaboré un planning visible ? 95% répond utiliser ce moyen pour pallier les difficultés contre 5% qui eux n'utilisent pas de planning visible.

Dans mon questionnaire je demande une précision à cette question : si oui, lesquelles ? Avec plusieurs réponses possibles, la structuration de journée est la plus utilisée à 33%, suivi de l'agenda pour 27%. Le calendrier suit de près, il est classé en troisième position avec 25%. L'avant dernière place revient au time timer (cf. annexe 4) avec 13%. 2% du panel répondent par le choix autre. Une personne (Q.12) complète en disant qu'elle utilise des objets signifiants comme par exemple la corbeille, symbole que la personne accompagnée peut amener le linge sale.

Le temps de travail, fixé à l'avance, doit être matérialisé à l'aide d'outils visuels (time timer, chronomètre, sablier) afin d'éviter que l'enfant décide de lui même de la fin de l'activité et pour soutenir l'attention tant de l'enfant que de l'adulte. (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.50)

Des outils comme le Time Timer ou des sabliers, au besoin « bricolés » pour s'adapter à la situation permettent à l'enfant de visualiser le temps qui passe. La fin de l'activité ne sera donc plus considérée comme une frustration (surtout si l'activité plaît à l'enfant). Elle sera prévisible, donc plus acceptable et mieux acceptée. Chez les plus grands certains intègrent la lecture d'un cadran horaire (montre, horloge, ...) Pour la gestion du temps à plus long terme l'utilisation de calendrier est à prévoir ; selon l'enfant et son niveau, on choisit un support ou l'année entière est représentée, ou la semaine, ou le mois. Certains sont particulièrement aidés par l'usage d'une éphéméride qui permet la représentation concrète d'un nombre de jours avant un événement à venir (Noël, anniversaire, rentrée des classes, départ en voyage, rendez-vous...). (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.55)

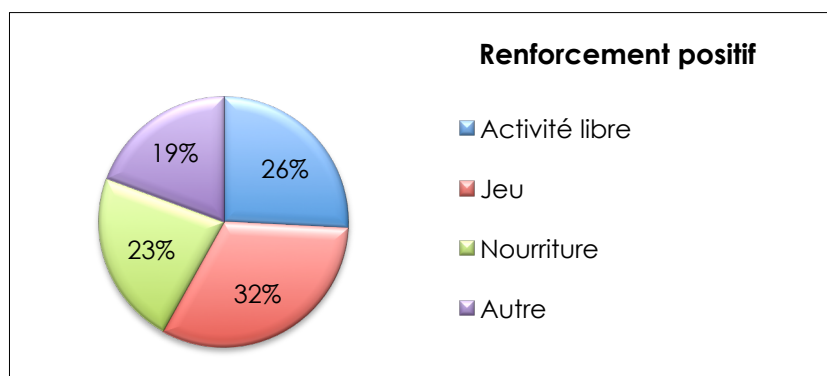


Cette méthode des outils visuels est très utilisée par les professionnels. Elle fait partie intégrante de l'accompagnement qu'offre les professionnels aux personnes touchées par des troubles autistiques. A nouveau une grande majorité de personnes questionnées affirme connaître cette méthode. Elle répond à un réel besoin chez les personnes accompagnées.

### 2.3.5 Le renforcement positif

A la question qui suit : utilisez-vous le renforcement positif pour motiver le travail ? 86% répond par oui contre 14% qui répondent par non. Ensuite, j'ai demandé quel renforcement ils utilisaient ? Plusieurs réponses étaient possibles.

La proposition qui remporte le plus de vote est le jeu avec 32% suivi des activités libres 26%. La nourriture arrive en troisième position avec 23%. J'ai choisi de mettre également la possibilité de réponse autre, qui elle comptabilise 19% des voies. Voici ce qu'ont répondu les professionnels ayant coché cette réponse. Une personne (Q.4) dit qu'elle utilise la valorisation des bonnes pratiques. Deux autres professionnels (Q.8) et (Q.16) utilisent l'encouragement verbal. Une autre (Q.11) dit qu'elle permet un temps de repos sur un sacco<sup>4</sup>. Une personne interviewée (Q.15) valorise le travail par le salaire qu'elle échange contre des jetons boissons. Ainsi le travailleur peut aller s'offrir une boisson de son choix au distributeur de la cafétéria.



Il est évident qu'à nos yeux il faut favoriser la dynamique positive de cercles vertueux pour que les expériences positives l'emportent sur les négatives : c'est vrai pour l'enfant, c'est vrai pour son entourage : réussir donne envie d'aller plus loin, échouer décourage. (Lenfant & Leroy-Depiere, 2011, p.52)

Pour ce dernier moyen qui pallie bon nombre de difficultés, je remarque qu'une grande quantité de professionnels utilisent la méthode du renforcement positif. Cette pratique pédagogique, qui est comme je le constate utile pour les personnes autistes, peut également s'avérer utile pour toute autre personne avec handicap ou sans handicap.

Je constate donc que les professionnels sont très attentifs aux besoins des personnes qu'ils accompagnent. Un grand nombre de moyens sont mis en place au sein des ateliers. Pour les quatre moyens détaillés dans ce travail, le taux de réponse positive quant à leur utilisation atteint un excellent résultat.

## 2.4 La place de travail

Ce dernier axe comporte quatre points :

- L'emplacement.
- La place individuelle et lieux fixes.
- La place de rangement.
- Le cloisonnement.
- L'adaptation spécifique.

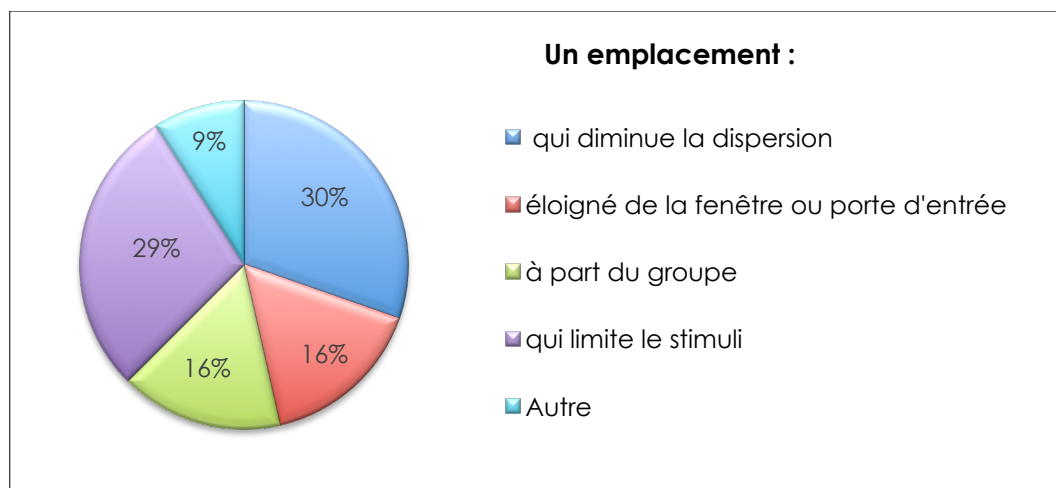
### 2.4.1 L'emplacement

J'ai souhaité savoir à quoi les professionnels ont pensé lors du choix de l'emplacement de la place de travail pour des personnes avec des troubles du spectre autistique.

<sup>4</sup> Sac qui permet des moments de repos

Plusieurs réponses étaient possibles. Le point auquel les professionnels ont porté le plus d'importance est un emplacement qui diminue la dispersion 30% ont répondu y avoir pensé. 29% a affirmé avoir choisi un emplacement qui limite le stimuli.

Un emplacement à part du groupe ainsi qu'un éloigné de la fenêtre ou de la porte d'entrée ont obtenu le même taux de réponses, à savoir 16%. Une personne interrogée ajoute, « j'ai été attentive à la situation des travailleurs dans l'atelier, de la proximité des personnes entre elles et entre la porte et les fenêtres » (Q.20). 9% ont répondu autre, (Q.2) et (Q.15) ont dit avoir tenu compte de l'aspect de sécurité. Deux autres (Q.13) et (Q.17) affirment choisir un emplacement où la personne est dos au mur ce qui est rassurant pour elle, ainsi elle peut voir ce qui l'entoure. Une personne dit, « les individus choisissent eux-mêmes leur place » (Q.21).



Le choix de l'emplacement est le premier point qui demande une réflexion quand on envisage d'adapter une place de travail pour une personne autiste. En évitant des places près des fenêtres ou de la porte d'entrée, on choisit une place stratégique qui limite déjà les stimulus extérieurs. Si l'on choisit une place à part du groupe les stimulus sont également évités mais il faut alors rester attentif à ce que cet espace ne soit trop important afin que la personne « isolée » ne se sente pas trop à l'écart du groupe.

Voici ce que dit les auteurs de la niche au sujet de l'environnement :

L'environnement doit permettre une recherche d'information adéquate. Ceci est valable si l'on travaille avec des enfants ou des adultes, que ce soit dans une salle de classe, une salle de thérapie ou dans l'environnement familial. Cela signifie que, si un enfant ou un adulte ne paraît pas prêter attention, nous ne parlons pas d'un manque de motivation ou d'un déficit d'attention. Nous devons plutôt examiner si l'environnement offre la possibilité aux enfants ou aux adultes de recevoir assez d'information en ce qui concerne l'évènement pour y prêter attention. (Affolter & Bischofberger, 2010, p.6)

Je constate donc que les professionnels sont attentifs à l'emplacement de la place de travail des personnes qu'ils accompagnent. Les statistiques montrent que les professionnels cherchent à offrir en priorité une place qui limite le stimuli. De part leurs expériences professionnelles, ils se sont rendu compte qu'un bon emplacement avait une influence sur le comportement. Ainsi ils ont obtenu de meilleurs résultats dans la qualité de travail fourni par leurs travailleurs.

## 2.4.2 La place individuelle et lieux fixes

J'ai demandé aux professionnels si les personnes autistes qu'ils accueillent dans leurs ateliers bénéficient d'une place de travail individuelle.

90% disent offrir un espace de travail individuel, 10% répondent par la négative. Quand je demande s'ils pensent que cela est bénéfique pour les usagers, 95% déclare que cela est bénéfique contre 5% qui pense le contraire. Une personne (Q.21) pense que cela serait bénéfique mais son atelier n'offre pas la possibilité d'un agencement individuel. Une autre personne ajoute, « j'ai adapté une place de travail avec ses affaires à proximité sans qu'il ait besoin de se lever » (Q.13).

En ce qui concerne les lieux fixes, aucune question n'était formulée. Cependant, deux personnes ont ajouté dans leurs réponses ceci, « nous avons conçu des espaces différents chacun avec une fonction précise. Espace accueil, espace cuisine, espace détente et espace relaxation » (Q.3). Et « nous avons différencié, lieux d'accueil, lieux de travail individuels, table d'apprentissage et lieux de travail communs » (Q.10).

Une place individuelle est-elle nécessaire pour ce type de population ? Comme nous l'avons lu durant ce travail, les personnes ont besoin de repères et de routine, la place de travail individualisée permet justement cela. Si la place dans l'atelier nous le permet, il semble donc important de pouvoir offrir cette possibilité aux personnes accompagnées. La place individuelle qui comporte peu de décoration évitera également la dispersion, ce qui répond au besoin aseptique<sup>5</sup> que préconise la méthode TEACCH.

Pour une adaptation optimale ou bénéfique pour les personnes autistes nous pouvons ensuite nous poser une autre question, à savoir : combien d'activités vous allez mettre en place avec les résidents dans l'atelier ? La réflexion amène à la question suivante : est-il possible de créer un espace différent pour chaque type d'activité ? Car si nous en avons la possibilité, le mieux pour répondre aux besoins des personnes, serait de disposer de plusieurs espaces. Cela revient à dire qu'il faut accorder aux différents endroits de la classe une « fonction de pièce » afin que les élèves aillent dans les lieux appropriés, prévisibles : cet endroit est destiné au travail, l'autre au jeu et l'autre aux repas.

Dans l'atelier, nous pouvons offrir aux résidents une place de travail individuelle ainsi que des espaces délimités. Comme un coin de pause qui sert uniquement à prendre une collation et s'hydrater, une place de travail individuelle qui sera l'espace travail, un coin détente pour les moments de calme ainsi qu'un coin pour les activités récréatives comme : la lecture, les jeux, la musique et autres. (cf. annexe 4). Les espaces peuvent être délimités par différentes couleurs. Les limites peuvent être peintes au sol ou marquées par du scotch. Les divers espaces peuvent aussi être délimités par des semi-cloisons ou par des cloisons totales.

En visitant une classe et un atelier qui accueillait des personnes autistes, j'ai pu observer qu'en associant des comportements à des lieux, nous répondons au besoin de ces personnes en offrant une certaine régularité et prévisibilité afin que les changements ne soient pas trop brusques.

Je m'aperçois donc que les professionnels sont également attentifs au bien-être des personnes accompagnées. Ils sont nombreux à penser qu'une place de travail individualisée est importante pour les personnes autistes. Dans la plupart du temps, si la place le permet c'est quelque chose que les professionnels ont à cœur d'offrir à leurs participants.

---

<sup>5</sup> Aseptique : espace épuré.



### 2.4.3 La place de rangement

J'ai demandé aux personnes interviewées si elles pensaient qu'un espace de rangement personnel est nécessaire. 76% pense que cela est bénéfique contre 24% qui pensent que non. Deux personnes ont souhaité ajouter, « dans mon atelier nous avons des boîtes de rangement avec le prénom et la photo de la personne » (Q.19). Et « nous avons fait en sorte que la personne ait ses affaires à proximité de lui sans avoir besoin de se lever » (Q.13).

Les personnes autistes sont en général très soigneuses et apprécient le rangement. Il semble important pour eux que chaque chose ait une place bien définie, le rangement prend une place importante. La méthode PECS recommande de trier et ranger les affaires dans des bacs ou boîtes avec une étiquette des pictogrammes.

Nous pouvons envisager, selon le degré d'adaptation d'offrir une place de rangement proche de la place de travail. Ce qui permettra à la personne de diminuer au maximum les déplacements de manière à ce qu'elle puisse optimiser sa concentration sur la tâche à effectuer. Il va sans dire que plus le niveau de la personne est bon moins l'espace de rangement nécessite la proximité entre l'espace de rangement et de la place de travail.

Il est également important que l'espace dédié aux rangements change le moins possible car nous l'avons vu précédemment que les changements sont une source d'angoisse pour les personnes atteintes de cette pathologie.

Je constate que la majorité des personnes interrogées offre une place de rangement individualisée. Certaines sont même allées plus loin dans l'adaptation en reprenant des méthodes d'accompagnement spécifiques aux personnes autistes.

### 2.4.4 Le cloisonnement

J'ai voulu savoir ce que pensaient les professionnels des cloisonnements. J'ai posé la question suivante : pensez-vous qu'une place de travail comprenant des cloisonnements soit bénéfique ? Les personnes interrogées ont répondu oui à 52% et non à 48%. J'ai ensuite demandé aux 11 personnes qui ont répondu oui, quel type de cloisonnement ils utilisent. 91% ont répondu privilégier le cloisonnement partiel contre 9% le cloisonnement total. Une personne a ajouté en fin de questionnaire ceci, « j'ai agencé l'atelier pour éviter un maximum les stimuli, j'ai utilisé pour ce faire des rideaux blancs, un paravent et d'autres moyens » (Q.10). Une autre personne dit, « il me paraît important de lui laisser de l'espace et qu'il y ait une fermeture autour de la personne » (Q.19).

Les cloisonnements ne sont pas à voir d'un œil négatif car pour les personnes autistes cela peut être un excellent moyen de se canaliser et ainsi d'augmenter l'attention sur le travail. Divers types de cloisonnements existent, à chaque professionnel de choisir celui qui conviendra le mieux à l'employé. Pour qui un cloisonnement total est-il nécessaire ? C'est-à-dire un entourage de quatre parois ou un semi-cloisonnement, qui comporte une ou deux parois laissant à la personne plus de liberté. Une seule paroi peut être envisagée également pour les personnes dotées d'un meilleur fonctionnement. La hauteur des cloisons varie également allant de dix centimètres à la hauteur du plafond de la pièce. Ces séparations peuvent être imaginées sous plusieurs formes, les murs de la pièce peuvent servir de cloisons. Ces dernières peuvent être en bois, en carton ou même un tissu qui fera office de rideau.

Les spécialistes pensent que les cloisonnements peuvent être bénéfiques pour les personnes autistes. Voici ce que dit Peeters (2014) à ce sujet :

En ce qui concerne les box, il faut bien comprendre que le but n'est pas d'enfermer les autistes mais bien de canaliser leur attention sur des stimuli importants.



L'espace isolé est un moyen que l'on utilise pour libérer les enfants de leurs problèmes de concentration ; loin d'être un but c'est un point de départ. (p.43)

D'autres professionnels, comme les auteurs de la niche, sont en accord avec M. Peeters. Ils ont écrit cela :

Lorsqu'ils [les personnes autistes] travaillent en groupe ils ont besoin d'une nette séparation spatiale pour filtrer des stimuli visuels et auditifs supplémentaires.

Cela demande des niches ou des chambres séparées (...) La place régulière de l'enfant doit se trouver dans un endroit spécifique de la salle, là où il y a le moins possible de stimuli visuels entre lui et l'enseignant (Pastewka & Heeb, 2009). (Affolter & Bischofberger, 2010, p.5)

Je m'aperçois donc que l'utilisation des cloisonnements divise les professionnels. Un peu moins de la moitié du panel interrogé est contre cette pratique. En connaissent-ils les bienfaits ? On sait maintenant qu'une cloison peut en être une, même si elle minimaliste. Il n'est pas nécessaire que le cloisonnement soit total. Les professionnels sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux à adopter un cloisonnement partiel plutôt qu'un cloisonnement total.

#### 2.4.5 Les adaptations spécifiques

J'ai demandé par le biais de mon questionnaire si les professionnels avaient conçu d'autres adaptations spécifiques à la place de travail. 57% ont répondu par oui et 43% ont répondu par non. J'ai ensuite voulu savoir qu'elles étaient ces adaptations. Plusieurs points en sont ressortis tel que l'ergonomie, les gabarits, les pictogramme et autres.

##### **Ergonomie**

Je n'avais pas développé la thématique de l'ergonomie cependant cinq personnes l'ont abordée. Voici ce que deux d'entre elles disent, « j'ai fait des adaptations ergonomiques dans mon atelier (chaise adaptée, banc pour rehausser les pieds afin que la personne ait une stature posturale adéquate pour travailler » (Q.11). Et « pour un homme de 56 ans autiste nous avons fait une adaptation ergonomique. Il avait ses affaires, son tablier et ses outils proche de sa place de travail, contrairement aux autres qui ont le vestiaire et l'atelier pour eux » (Q.18).

Je trouve très intéressant que cet aspect ait été relevé. En effet, c'est un point important lorsqu'on parle d'adaptation de place de travail au sens large.

##### **Gabarit**

Une personne (Q.1) dit avoir fait des gabarits pour l'utilisation de l'agrafeuse. Elle a également fait un guide didactique. Les gabarits sont très souvent utiles et nécessaires dans les ateliers. Ce sont de très bonnes adaptations.

##### **Pictogramme**

Bien que la thématique des pictogrammes ait été abordée (cf. *supra* p.14). Deux personnes ont souhaité ajouter un complément à ce propos. La première personne dit, « j'ai confectionné des boîtes de rangement avec le prénom et la photo de la personne » (Q.19). Et pour la deuxième (Q.17) elle dit avoir mis en place un semainier indiquant les activités de chacun avec des pictogrammes.

##### **Autres**

Il y a aussi d'autres petites adaptations possibles. Une personne dit, « j'ai confectionné un sous-main avec la personne accompagnée afin qu'elle puisse trouver sa place facilement » (Q.16).

Une seconde (Q.12) ajoute avoir des tables qui se lèvent pour l'activité peinture. Les personnes travaillent également en chaîne et utilisent des outils fixes à la table pour d'autres activités que la peinture. Il en est du devoir et du rôle du MSP au quotidien de trouver des petites ou de plus grandes adaptations à effectuer au sein de l'atelier. A nous de connaître les personnes que nous accompagnons dans le but de leur apporter des moyens pour pallier leurs difficultés.

## 3. CONCLUSION

### 3.1 Résumé et synthèse de la recherche

Ci – dessous, je vais faire une synthèse des points détaillés dans le développement. Ils seront établis selon l'ordre des axes présentés auparavant.

#### **Les connaissances des méthodes**

Les personnes interrogées sont conscientes et montrent de l'intérêt pour les diverses méthodes d'accompagnement. Elles sont sensibles au bien- être de leurs résidents. La méthode la plus connue est le PECS, système qui aide à la communication par un échange d'image.

#### **L'utilisation des méthodes**

Une grande majorité des professionnels utilisent des méthodes spécifiques. D'autres spécialistes les utilisent de manière « intuitive » et adaptent leurs prises en charge en fonction des besoins des personnes accompagnées.

#### **Les difficultés liées à la pathologie**

La communication est la difficulté la plus rencontrée par les professionnels. Apparaît ensuite la difficulté liée aux changements qui arrive à égalité avec la difficulté liée aux interactions sociales. La difficulté la moins rencontrée représente celle liée à la frustration. Les trois premières difficultés sont toutes reconnues dans la triade autistique dont parlent les spécialistes. Elles sont aussi les difficultés les plus connues.

#### **Les rituels**

La plus grande majorité des professionnels pensent qu'il faut limiter les rituels. Cependant, les scores des réponses sont serrés. La question mérite une nuance. Un rituel bénéfique à la personne autiste, qui ne nuit pas non plus à son entourage pourra être maintenu. Au contraire, un rituel néfaste à son auteur doit amener une réflexion quand à sa persistance.

#### **La communication / Les pictogrammes**

Une grande majorité des personnes interrogées affirme utiliser des moyens pour pallier la difficulté de la communication. Les pictogrammes en sont un bon moyen. Les professionnels utilisent cet outil dans la vie de tous les jours notamment pour donner plus de sens aux activités en atelier ainsi que pour communiquer avec les résidents.

#### **Le programme journalier**

Une structuration du programme journalier est bénéfique pour augmenter une meilleure autonomie des personnes autistes. Tous les professionnels interrogés ont répondu unanimement utiliser cette méthode. Ce moyen est souvent associé avec la méthode des pictogrammes. Ensemble ils forment un outil performant et ciblé pour les personnes avec des troubles autistiques.

#### **Les outils visuels**

Les outils visuels sont bénéfiques pour les personnes autistes. Ils permettent de rendre plus concret le temps qui passe. Les moyens les plus utilisés sont la structuration de journée suivie de l'agenda. Le calendrier est aussi nécessaire, ce dernier arrive en troisième position. Le time timer est quant à lui le moins connu. Les professionnels connaissent et utilisent ce matériel qu'ils jugent bénéfique.

### **Le renforcement positif**

Ce moyen est très utilisé chez les professionnels. Cette approche pédagogique est utile et valorise ces résidents qui ont souvent une faible estime d'eux - mêmes. Il peut également s'avérer fructifiant chez d'autres personnes atteintes de différentes pathologies.

### **L'emplacement de la place de travail**

Les professionnels sont attentifs à l'emplacement de la place de travail. La diminution de toutes stimulations en est l'objectif premier afin de favoriser une bonne concentration des employés.

### **La place individuelle et lieux fixes**

Dans de nombreux ateliers, les travailleurs artistes bénéficient de place de travail individuelle ce qui permet également souvent une place de rangement. Pour une adaptation optimale, nous pouvons également créer un espace différent pour chaque type d'activité.

### **La place de rangement**

Une grande partie des personnes interrogées offre une place de rangement individualisée. Le rangement prend une place importante chez les personnes artistes, c'est pourquoi ce type d'aménagement est bénéfique pour elles.

### **Le cloisonnement**

Les réponses étaient partagées quant à l'utilisation des cloisons. Le cloisonnement est un excellent moyen pour diminuer les stimuli dans l'atelier afin de canaliser au maximum l'attention. Il est vrai qu'il ne faut pas utiliser ce moyen pour enfermer ou mettre de côté une personne artiste.

### **Les adaptations spécifiques**

Les professionnels ont effectué d'autres adaptations. Ils ont pensé à l'ergonomie de la place de travail. Ils offrent des gabarits adaptés aux activités de l'atelier. D'autres adaptations ont été conçues dans le but d'améliorer l'autonomie et le bien-être des personnes accompagnées.

## **3.2 Limites du travail**

Lors de l'envoi de mes questionnaires, une première difficulté s'est présentée. J'avais pensé limiter cette recherche auprès de deux institutions, celle où je travaille ainsi qu'une seconde. Au moment d'envoyer les enquêtes, la deuxième s'est désistée. J'ai donc décidé de l'adresser à plusieurs autres institutions, bien que peu d'entre - elles étaient disposées à me répondre. Deux ont bien voulu transmettre mon questionnaire à ses collaborateurs mais peu d'entre - eux ont souhaité y répondre. Je peux donc dire qu'avec les réponses reçues la vision globale s'est principalement faite avec une seule institution, à savoir la Castalie. Le faible taux de réponses a peut-être faussé quelque peu les analyses des réponses obtenues. Les perceptions qui sont ressorties ne sont peut-être pas significatives, ceci n'est donc pas à déconsidérer. Si j'avais reçu la totalité des questionnaires en retour, c'est-à-dire, plus d'une centaine j'aurais pu faire davantage de liens et de comparaisons. Cependant, avec les vingt-et-une réponses la généralisation doit être considérée avec réserve.

Je me suis aperçue lors des dépouillements que plusieurs questions étaient superflues, par exemple : dans quelle institution travaillez-vous ? ou dans quel atelier ? Je n'ai pas utilisé ces réponses dans mes analyses. Je pense que ces premières questions étaient d'ordre général. Elles ont permis aux personnes interrogées de répondre aux questions de manière plus douce dans un premier temps.

Une autre limite de ce travail a été la complexité et la quantité des documents théoriques sur la thématique de l'autisme et en contre partie la pauvreté de ceux liés à la spécificité de l'adaptation de la place de travail. Chaque personne est unique et demande des adaptations individualisées.

Malgré tous les conseils et avertissements dont j'ai pu bénéficier, j'ai trouvé particulièrement difficile de concilier un travail d'une telle envergure avec ma vie privée. A cela s'ajoutait une période très chargée dans le cadre de mon activité professionnelle. En effet, depuis le mois d'août, je travaille dans un nouvel atelier ce qui m'a demandé beaucoup de temps et d'énergie afin d'assurer son bon fonctionnement.

### 3.3 Perspectives et pistes d'action

Après avoir approfondi cette question je peux faire ressortir quelques perspectives pour le futur.

#### **La formation interne**

Avec cette recherche, je me suis aperçue que peu de professionnels accueillant des personnes autistes ont bénéficié d'une formation spécifique à la pathologie de l'autisme. Afin d'améliorer leur prise en charge de ces personnes, serait-il possible de mettre en place une formation à l'interne avec des personnes spécialisées dans ce domaine ? En effet je pense que cette piste d'action permettrait d'être informé sur les bonnes ou mauvaises pratiques pour l'accompagnement des personnes autistes. Lors des réunions, des colloques et des synthèses nous pourrions tous avancer ensemble sur des références communes. Les objectifs pour les personnes auront alors plus de sens.

#### **Continuer mes recherches sur la thématique**

Au travers de ce mémoire, je me suis rendu compte de la complexité de cette pathologie. Je rencontre tous les jours des personnes souffrant de ce handicap. Il me paraît important de continuer de m'informer sur ce qui peut être mis en place pour elles. Mes collègues, qui pour certains ont plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du handicap mental, me rapportent l'évolution de la prise en charge au fil du temps. Il est vrai que les recherches sur l'autisme sont en perpétuelle évolution. J'envisage par la suite de me former dans le domaine, mais à plus court terme je continuerai de m'informer sur la pathologie.

#### **Mise en pratique des informations retenues**

Grâce à ce travail, j'ai découvert des moyens pour pallier les difficultés rencontrées lors de mon activité professionnelle. Je souhaite dès à présent, mettre en pratique des ajustements au sein de mon atelier. Je désire adapter les places de travail en :

- Utilisant des semi cloisonnements.
- Séparant les différents espaces dans l'atelier, travail, pause et repos.
- Rendant l'atelier davantage épuré pour éviter la dispersion.
- Utilisant un programme journalier avec des pictogrammes.
- Utilisant des boîtes de rangement avec des pictogrammes pour chacune d'entre elles.
- Utilisant d'avantage d'outils visuels comme les agendas, calendriers, etc.

Ces adaptations permettront d'améliorer le bien-être au travail des personnes autistes tout en diminuant leurs dispersions, leurs agitations et leurs angoisses.

#### **Partager mes recherches**

J'ai découvert beaucoup d'informations sur la pathologie de l'autisme et ce plus particulièrement sur l'adaptation des places de travail.

Je pense donc qu'il est important de partager les résultats de cette recherche à mes collègues. Nous pourrions ensemble échanger sur des pratiques d'accompagnement pour les personnes autistes. De plus, lors de difficultés nous pourrions échanger afin de pouvoir apporter des réponses communes en lien avec nos questionnements.

### 3.4 Remarques finales

Pour débiter, malgré toutes les craintes et les préjugés envers un tel travail, je suis satisfaite du résultat. Je reconnais m'être investie au-delà de ce que j'avais imaginé au départ.

Ce mémoire sur l'adaptation des places de travail pour les personnes autistes a été très enrichissant. J'ai découvert plusieurs méthodes d'accompagnement ainsi que diverses adaptations possibles pour les places de travail. J'ai également compris qu'il n'existait pas de recette miracle à appliquer. Il faut que le MSP observe et connaisse bien les personnes qu'il accompagne. Il me semble que tous les professionnels qui encadrent ce type de population devraient suivre une formation sur les spécificités de la pathologie. Les lectures apportent également des connaissances pertinentes.

Par la suite, il est nécessaire d'approfondir la réflexion de manière à adopter une prise en charge individuelle. Chaque personne souffrant d'autisme a besoin d'adaptation différente en lien également avec son degré d'autonomie.

J'ai choisi de travailler sur ce sujet car je me sentais bien souvent impuissante face à plusieurs situations avec des personnes souffrant d'autisme. Je me demandais comment adapter mon comportement face à certaines réactions ou refus de ces dernières. J'ai bien souvent été dans des situations inconfortables car malgré mes remises en question sur ma pratique, je ne comprenais pas le fonctionnement de ces personnes. Je me sentais impuissante et souhaitais apporter des réponses aux personnes que j'accompagne. Les connaissances que je possède actuellement me permettent à l'heure actuelle, de maîtriser et de comprendre des situations qui auparavant me paraissaient hors d'atteinte. Ce travail m'apporte donc la possibilité de combler mes lacunes et ainsi d'améliorer la prise en charge des personnes travaillant dans mon atelier avec une attitude davantage professionnelle. Je peux de plus, généraliser quelques adaptations pour d'autres personnes qui présentent d'autres handicaps que l'autisme.

Pour conclure, je dirai qu'il ne faut pas s'enfermer dans une seule approche. Il faut sans cesse être en réflexion afin d'offrir les meilleures adaptations possibles. Les personnes évoluent elles aussi vers plus ou moins d'autonomie. Il faut donc à ce moment prévoir de nouvelles adaptations ou au contraire en supprimer. Il est possible qu'une personne ait besoin par exemple d'un programme journalier très détaillé mais au fur et à mesure qu'on travaille avec elle, elle en ait moins besoin. A ce moment- là, il me paraît judicieux d'en concevoir un nouveau qui demande et propose moins d'informations. Il faut à mon sens aller vers une meilleure autonomie individuelle. Les MSP et professionnels accompagnant des personnes autistes ont pour devoir de répondre à leurs besoins en proposant des situations d'apprentissage et en adaptant l'environnement. L'objectif final étant son l'épanouissement.

## 4. BIBLIOGRAPHIE

- Affolter, F-D et Bischofberger, W. (2010). *La niche*. Hauptwil : APW (Groupe de travail sur les problèmes de troubles cognitifs).
- Alliou, M et Romon, I. (2014). *Les personnes avec troubles envahissant du développement : prises en charges*. Bretagne : Agence régionale de santé de Bretagne.
- Capul, M et Lemay, M. (2007). *De l'éducation spécialisée*. Ramonville-St-Agne : Érès.
- Chauveau-Chaverroche, V. (2010). *Abécédaire des théories et concepts : les autismes*. Paris : Seli Arslan.
- Clavier, D et Di Domizio, A. (2014). *Accompagner sur le chemin du travail : de l'insertion professionnelle à la gestion de carrière*. Québec : Septembre.
- Ducroizet, M et Biette, S. (2008). *L'autisme, où en est-on aujourd'hui ? Etat des connaissances, repères pour les accompagnants*. Paris : Unapei.
- Fondation Perceval, Centre de pédagogie curative (2015). *Charte de notre Fondation Perceval*. Accès : <http://www.perceval.ch/wordpress/pdf/Chartedenotrefondation.pdf>
- Giroud, M. (2006). *La Castalie. Code de déontologie*, 1.
- La Castalie, Centre médico-éducatif (2008). *Présentation*. Accès : <http://www.castalie.ch/home.php?include=textes&lng=1&id=14&idmenu=0>
- Larousse Maxipoche+ 2016. (2015). Paris : éd. Larousse
- Lenfant, A-Y et Leroy-Depiere, C. (2011). *Autisme : l'accès aux apprentissages. Pour une pédagogie du lien*. Paris : Dunod.
- L'Espérance, Institution spécialisée pour personnes handicapées (2015). *Charte de l'Espérance*. Accès : [http://www.esperance.ch/3/images/Espérance/presentation\\_generale/charte\\_Espérance.pdf](http://www.esperance.ch/3/images/Espérance/presentation_generale/charte_Espérance.pdf)
- Office Fédéral des Assurances Sociales. (1997). *Circulaire sur les subventions aux frais d'exploitation des ateliers d'occupation permanente pour handicapés*, 6.
- Peeters, T. (2014). *L'autisme : de la compréhension à l'intervention*. Paris : Dunod.
- Schmutz, L. (2012). *Des parents faces à l'autisme de leur jeune enfant. Analyse des besoins et des satisfactions en termes de soutien offert par les professionnels du social*. (Travail de bachelor non publié). HES-SO Valais, Sion.
- Wikipédia, l'encyclopédie libre (2015). *Adaptation*. Accès : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Adaptation>
- Wikipédia, l'encyclopédie libre (2015). *Poste de travail*. Accès : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Poste\\_de\\_travail](https://fr.wikipedia.org/wiki/Poste_de_travail)

# ANNEXES

## Annexe 1 :

Questionnaire vierge

## Annexe 2 :

Grille du dépouillement

*(Equivalence des pourcentages selon les graphiques en nombre de personnes)*

## Annexe 3 :

Une partie d'entretien

## Annexe 4 :

Le behaviorisme (méthode ABA)

La place de travail

Le time timer



# Annexe 1

Questionnaire vierge

# Questionnaire vierge

Bonjour,

Dans le cadre de ma formation de MSP à l'école supérieure de Sion, je réalise un mémoire sur l'adaptation des places de travail pour les personnes souffrant d'autisme, afin d'améliorer leur autonomie ainsi que leur bien-être.

Tout d'abord, je vous remercie de prendre un peu de temps (environ 15 minutes) pour répondre à ces questions qui me permettront de répondre aux objectifs de mon mémoire, en vue de l'obtention de mon diplôme de maîtresse socioprofessionnelle. Le délai de réponse est fixé au 24 août au plus tard. Le questionnaire restera bien évidemment anonyme. Lors du dépouillement des prénoms d'emprunts seront utilisés.

Recevez mes meilleures salutations.

Aline Gillioz

Nom, prénom (facultatif) et adresse mail :

1. Dans quelle institution travaillez-vous ?
2. Avec quel type de population ?
3. Dans quel atelier ?
4. Combien de personnes autistes accueillez-vous dans l'atelier ?
5. Quel genre d'activité leur proposez-vous ?
  - Occupationnel (liées au bien-être principalement)*
  - Activité connue et répétitive*
  - Apprentissage simple*
  - Autre*
6. Quel genre de tâche leur confiez-vous ?
7. Combien de temps estimez-vous que la personne accompagnée est capable de rester concentrée sur une activité ?
  - Entre 1 et 5 minutes*
  - Entre 5 et 15 minutes*
  - Entre 15 et 30 minutes*
  - Entre 30 et 60 minutes*
  - Plus de 60 minutes*
8. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?
  - Liées aux changements*
  - Liées à la communication*
  - Liées à la frustration*
  - Liées aux interactions sociales*
  - Aucune difficulté (passer directement à la question 11)*
9. Avez-vous mis en place quelque chose pour pallier à ses difficultés ?
  - Oui*
  - Non*

Si oui, qu'avez-vous mis en place pour y pallier ?

10. Connaissez-vous des méthodes d'accompagnement pour les personnes autistes ?

*Oui*

*Non* (passez directement à la question 11)

Si oui, lesquelles ?

*La méthode TEACCH*

*La méthode A.B.A*

*La méthode de PECS (pictogrammes)*

*Autres*

Les utilisez-vous dans votre atelier ?

*Oui*

*Non*

Si non pourquoi ?

Comment les avez-vous connues (les programmes)

11. Pensez-vous qu'il faut limiter les rituels et les stéréotypies ?

*Oui*

*Non*

Si oui, quels sont les moyens que vous avez mis en place ?

12. Avez-vous élaboré un planning visible ?

*Oui*

*Non*

Si oui, lesquelles ?

*Agenda*

*Calendrier*

*Time timer*

*Structuration de journée*

*Autre*

13. Selon vous une structuration de programme journalier est bénéfique pour une meilleure autonomie ?

*Oui*

*Non*

14. Indiquez-vous le nombre de tâches à accomplir ?

*Oui*

*Non*

15. Utilisez-vous des pictogrammes ?

*Oui*

*Non*

Si oui lesquelles ?

*Symbole*

*Mot écrit*  
*Symbole et mot écrit*

16. Utilisez-vous le renforcement positif pour motiver le travail ?

*Oui*  
*Non*

Si oui, lesquelles ?

*Activité libre*  
*Jeu*  
*Nourriture*  
*Autre*

17. Est-ce que la personne a une place destinée au travail individuel ?

*Oui*  
*Non*

18. Pensez-vous que ceci soit bénéfique ?

*Oui*  
*Non*

19. Lors du choix de l'emplacement de la place de travail, à quels points avez-vous pensé ?

*Un emplacement qui diminue la dispersion*  
*Un emplacement éloigné de la fenêtre ou de la porte d'entrée*  
*Un emplacement à part du groupe*  
*Un emplacement qui limite le stimuli*  
*Autre*

20. Avez-vous conçu une adaptation spécifique à la place de travail ?

*Oui*  
*Non*

Si oui, lesquelles ?

21. Pensez-vous qu'une place de travail comprenant des cloisonnements soit bénéfique ?

*Oui*  
*Non*

Si oui, lesquels ?

*Cloisonnements totale*  
*Cloisonnements partiel*  
*Autres*

22. Pensez-vous qu'un espace de rangement personnel soit nécessaire ?

*Oui*  
*Non*

23. Avez-vous mis en place au sein de votre atelier des adaptations autres que celles décrites dans le questionnaire ?

*Oui*  
*Non*

Si oui, lesquelles ?

# Annexe 2

## Graphique Excel

*(Equivalence des pourcentages selon les graphiques en nombre de personnes)*

# Annexe 3

**Grille du dépouillement**

# Annexe 4 Autres

**Le behaviorisme (méthode ABA)**

**La place de travail**

**Le time timer**

# Le behaviorisme (méthode ABA)

**Behaviorisme** : définition selon Viviane Chauveau-Chaveroche, *Abécédaire des théories et concepts*, 2010, p.42

Le psychologue américain Burrhus Frederic Skinner est l'un des fondateurs du behaviorisme, qui est centré sur les comportements observables. Influencé par des travaux de Pavlov sur le conditionnement classique (reflexe), Skinner s'en détache en proposant le concept de conditionnement opérant. Il met en exergue quatre types de conditionnement opérant :

- Le renforcement positif : si un stimulus agréable est ajouté. L'apparition du comportement souhaité augmentera.
- Le renforcement négatif : un stimulus désagréable est retiré, l'apparition d'un comportement souhaité augmentera.
- La punition positive : si un stimulus désagréable est ajouté, l'apparition d'un comportement diminuera.
- La punition négative : un stimulus agréable est retiré, l'apparition d'un comportement diminuera.

Il met en place deux sortes de renforçateurs :

- Le renforçateur primaire qui répond directement à un besoin essentiel de l'individu (nourriture, etc).
- Le renforçateur secondaire qui répond à un apprentissage déjà effectué (argent, jouet, ...).

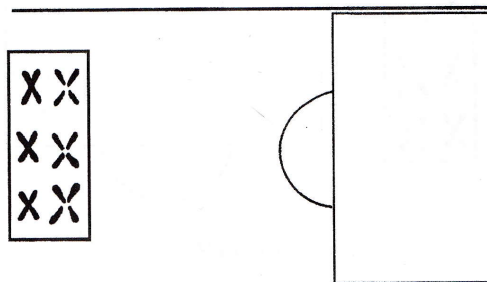
La situation expérimentale de Skinner est la suivante : un rat à jeun est placé dans une cage équipée d'un levier (stimulus). Si l'animal appuie sur le levier (réponse), de la nourriture (renforcement) tombe dans une coupelle. Le rat, après plusieurs essais, apprend un comportement conditionné. Pour Skinner, tout apprentissage repose sur le renforcement et la punition. Un renforcement doit permettre d'augmenter un comportement désiré, alors qu'une punition doit diminuer le comportement problème. Il transpose cette situation de dressage sur l'espèce humaine.

C'est le principe du stimulus/réponse mis en œuvre dans le conditionnement.

La méthode ABA, appliquée auprès d'enfants autistes, repose sur ces principes.

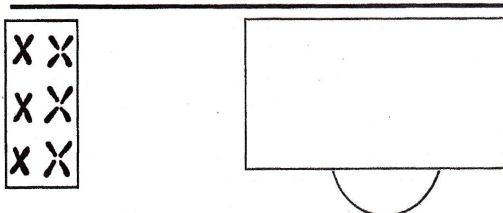


## La place de travail



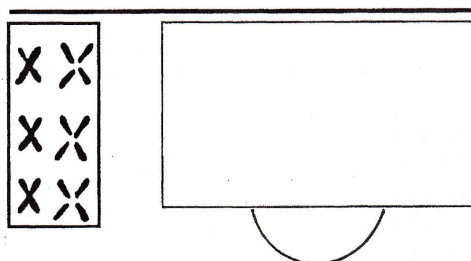
1<sup>er</sup> exemple.

Ci-dessus, l'élève se trouve dans une situation idéale : il travaille tout en ayant vue sur le jardin. Derrière lui, à une distance de quelques mètres, se trouve une armoire où il cherchera ses travaux et les rangera après avoir accompli ce qu'on lui demande. Il effectue les trajets entre la table et l'armoire tout seul.



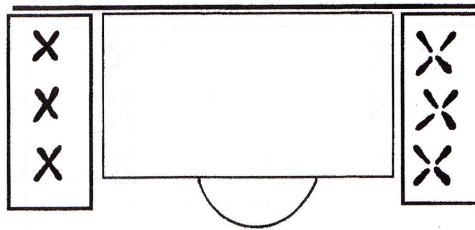
2<sup>e</sup> exemple.

Ci-dessus, l'élève se trouve face à un mur, à quelques mètres de l'armoire à travaux qui se trouve à sa gauche. Il n'a aucune difficulté à parcourir d'une manière autonome la distance qui sépare la table de l'armoire. Il prend et ramène ses travaux.



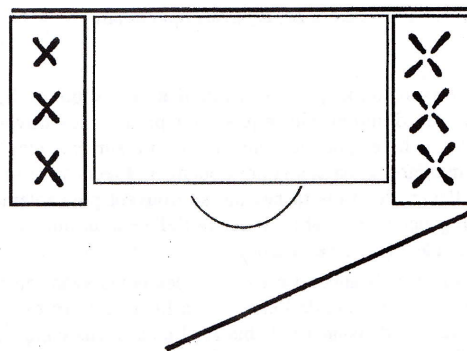
3<sup>e</sup> exemple.

Ci-dessus, l'on voit un élève qui est un peu moins autonome. Il prend ses travaux dans l'étagère de gauche et les range à gauche sans qu'il doive se lever. Le fait de devoir se lever de sa table de travail le perturbe trop.



4<sup>e</sup> exemple.

Ci-dessus, cet élève a l'habitude de travailler de gauche à droite. Il serait trop difficile pour lui de prendre ses travaux à gauche et de devoir les ranger à gauche, car l'organisation serait trop compliquée. Le travail de gauche à droite est devenu un automatisme pour lui et cela a énormément favorisé son autonomie. Il n'est pas encore prêt pour l'instant à affronter le prochain stade. Cela viendra peut-être.



5<sup>e</sup> exemple.

Cet élève travaille de la même manière que l'élève précédent, mais il doit également être isolé de l'arrière, parce que chaque mouvement le distrait de sa tâche (cf. figure ci-dessus).

## Le time timer



### Illustration

Retrouvable à l'adresse suivante :  
[www.autismediffusion.com](http://www.autismediffusion.com)